

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 04 novembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 4 pouvoirs	24 octobre 2025	24 octobre 2025

N° délibération	Objet
2025-124	Achat d'une nouvelle benne pour la collecte des déchets ménagers

Le 04 novembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marc QUEMENER,

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Barbara PERRON, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU à Marie-Noëlle JAFFRE

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHES, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Eric PRIGENT

Rapporteur : Marc QUEMENER

Le porteur et la benne de collecte des déchets ménagers a fait l'objet d'un marché en 2018, elle est en fonctionnement depuis avril 2019. Il était convenu que cet équipement serait renouvelé régulièrement afin d'éviter des frais de réparation importants comme sur les bennes précédentes avec des réparations de près de 30.000 € par an.

Après avis de la commission déchets ménagers, une consultation via l'UGAP pour le renouvellement de l'équipement a été réalisée, le devis s'élève à 119 428,87 € H.T. pour le porteur de 26 tonnes (Renault Trucks) et de 137 691,48 € H.T. pour la benne de 20 m3 (SEMAT) soit un total de 257 120,35 € H.T.

La commission déchets ménagers réunie le 14 octobre a donné un avis favorable à cet achat. Il est proposé de délibérer pour l'acquisition d'une nouvelle benne de collecte des déchets ménagers via l'UGAP.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présente et représentés, le conseil communautaire

- Approuve l'acquisition d'une nouvelle benne pour la collecte des déchets ménagers auprès de l'UGAP tel que présenté
- -autorise le président à signer le devis et réaliser toutes les démarches nécessaires à cet effet

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,



Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 06 novembre 2025